

**ALLOCUTION
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR PIERRE MOUSSA,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA CEMAC,
À L'OUVERTURE DE LA 29^{ème} SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEAC
À MALABO (RÉPUBLIQUE DE GUINÉE-ÉQUATORIALE)**

Excellence, Monsieur le Président du Conseil des Ministres,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC),

Monsieur le Premier Président de la Cour de Justice de la CEMAC,

Monsieur le Président de la BDEAC,

Monsieur le Président du Parlement Communautaire de la CEMAC,

Madame la Vice-Présidente de la Commission de la CEMAC,

Messieurs les Commissaires de la CEMAC,

Mesdames et Messieurs les Premiers responsables des Institutions Spécialisées de la CEMAC,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je m'exprime à cette tribune, à l'occasion de la 29^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC qui, par son calendrier et par ses thématiques, a pour vocation de préparer et de faciliter le prochain examen du budget communautaire de l'exercice 2016.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer la satisfaction que j'éprouve en retrouvant la ville de Malabo, radieuse et hospitalière comme à l'accoutumée, Malabo dont la modernité des infrastructures n'a cessé de susciter des compliments unanimes, en Afrique et bien au-delà.

J'aimerais ici remercier **Son Excellence Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée-Équatoriale, Président en Exercice de la Communauté, le Père des Réformes, ainsi que le

Gouvernement de la Guinée-Équatoriale et le peuple équato-guinéen, pour l'accueil chaleureux qui a été réservé aux différentes délégations des États membres et des Institutions Communautaires.

J'adresse à Monsieur le Ministre d'État Baltasar ENGONGA EDJO'O, mes cordiales félicitations pour ses nouvelles charges de Président du Conseil des Ministres de l'UEAC, et je voudrais, en même temps, saluer son choix d'inscrire son mandat dans le prolongement des réformes de l'ensemble de nos structures communautaires et dans la continuité de la mise en œuvre du Programme Économique Régionale (PER).

Que Monsieur le Ministre Régis Immongault, son prédécesseur, accepte également mes fraternels hommages pour les qualités remarquables dont il a fait montre tout au long de sa mission à la tête du Conseil des Ministres.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

La présente session a lieu dans un contexte sous régional perturbé où le ciel est chargé de lourds nuages. La stabilisation de la République Centrafricaine tarde à s'achever, déjouant les pronostics émis en début d'année. Au Cameroun et au Tchad, le terrorisme se répand ici et là, avec ses crimes odieux. La chute drastique du cours du pétrole a porté un coup dur aux économies ; une chute évaluée à plus de 50 % qui porte des germes évidents de dégradation du climat social, sans compter les programmes de développement et autres perspectives qu'elle compromet. Enfin, les agendas électoraux dans la sous-région, qui s'étendent de fin 2015 à toute l'année 2016, constituent des facteurs potentiels de tension.

Tous ces éléments requièrent une perspicacité accrue et une vigilance de tous les instants. Car le fonctionnement de la Communauté en 2016 ne manquera pas d'être impacté par le contexte ci-dessus évoqué.

C'est donc au regard de cet environnement que la présente Session devra examiner des dossiers importants, tel le dossier d'orientation budgétaire présenté par la Commission. Depuis trois ans, le budget de la Communauté est élaboré avec pour souci indéniable de ne s'attacher qu'aux priorités contenues dans le Programme Économique Régional (PER), conscient des contraintes objectives auxquelles se confrontent les États membres. Le pari constant, et toujours tenu, a été d'être en adéquation avec les bases de prévision les plus conformes de la TCI.

Mais les interminables difficultés de trésorerie éprouvées, engendrées exclusivement par la confiscation de cette TCI et par la rétention des contributions, révèlent l'urgence de remobiliser les États dans la réflexion, et de les impliquer en amont dans la confection de ce budget, afin de questionner l'orientation qu'ils entendent lui donner et d'interroger la fiabilité de son mode de financement.

Les tensions financières perdurent. La TCI n'est pas reversée et les contributions peinent tout autant. L'exécution du budget 2015 par exemple, au même titre que ceux des deux années précédentes, est gravement mis en échec, faussant le sens même des missions assignées aux diverses structures de la Communauté.

Ces tensions, que connaît aussi l'autre CER sœur, la CEEAC, perturbe la dynamique de rationalisation des institutions d'intégration en Afrique Centrale recommandée par l'Union Africaine.

Il n'est pas sans intérêt de relever la similitude troublante qui prévaut entre le

marasme quasi-permanent de la trésorerie de la CEMAC, et les déconvenues financières la CEEAC largement exposées ces derniers mois. La comparaison est d'autant plus saisissante que la CEMAC et la CEEAC constituent deux Communautés d'intégration, articulées autour de mêmes États et tourmentées par les mêmes déboires financiers, ce qui ne va pas sans obérer leurs efforts pour la rationalisation expressément recommandée par l'Union Africaine.

Pour ce qui est de la CEMAC, alors que le mois d'octobre 2015 s'achève, seulement 28,8 % de la contribution des États ont pu être recouverts au titre de l'exercice finissant. Ce chiffre rappelle celui de 2014 en cette même période de l'année. Il présage donc du sort du budget de l'exercice 2016 si rien n'est fait pour réajuster au plus vite le mécanisme de financement en vigueur ou pour en corriger les dysfonctionnements et, surtout pour une prise de conscience commune et d'un engagement fort de nos États.

Au demeurant, disposer d'un mécanisme de financement fiable est d'autant plus urgent que d'autres besoins pressants s'annoncent pour 2016, tels le financement des audits de gestion, les indemnités de départ des Juges de la Cour de Justice et l'installation des deux Cours devant succéder à celle-ci.

L'on sera en droit de croire, une fois les conclusions de vos travaux obtenus, avec une orientation claire des dépenses et une redéfinition des mécanismes de financement, que la confiscation de la TCI ne sera plus d'actualité, les États ayant alors eux-mêmes identifié les priorités et convenu des ressources à employer.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,**

Un autre sujet d'importance pour lequel votre attention sera sollicitée est celui de la relocalisation en République Centrafricaine des structures communautaires ayant leurs sièges à Bangui. Voilà plus de cinq mois que la décision du retour au pays de Siège a été prise par la Conférence des Chefs d'État. La Commission s'est employée sans délai, dès le mois de mai, à la mettre en œuvre. Des entretiens ont eu lieu avec les Autorités centrafricaines sur la disponibilité de logements et les impératifs de sécurité du Siège, de ses installations et de la résidence des premiers responsables de la Commission, conformément à l'Accord de Siège. Quelques fonctionnaires de statut international sont rentrés à Bangui et se sont réinstallés.

Plusieurs facteurs, contenus au dossier qui vous est soumis, continuent cependant de retarder le retour effectif de l'ensemble des cadres. Et les derniers événements à Bangui n'ont rien fait pour faciliter les choses. Combinées en effet aux facteurs précédents, les violences sanglantes de fin septembre, par leur ampleur, ont contraint les fonctionnaires déjà retournés au pays de Siège à le quitter à nouveau, brisant ainsi la dynamique du retour pourtant si cher à la Commission.

Notre souhait le plus ardent est que soient réunies toutes les conditions d'une stabilisation de la Commission en son pays de Siège, la RCA et notamment dans la ville de Bangui que nous aimons tant. Mais tout porte à croire, si la tendance se perpétue, que le retour massif se fera encore attendre. Or nous ne voulons plus de cette errance, sans Siège, sans bureaux, sans administration, avec un personnel éparpillé aux quatre coins de la sous-région et rendant onéreux le coût d'un fonctionnement même minimal de la

Commission. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux Etats de trouver les moyens de nous stabiliser.

Le fonctionnement dans les conditions d'errance a atteint ses limites et ne peut durer davantage. Vivre dans l'errance comme c'est le cas depuis trois ans, se contenter de survivre, faute du financement attendu des États, voilà qui rend par ailleurs hypothétique toute possibilité d'évaluer le Gouvernement actuel de la Commission lorsque viendra la fin de son mandat. Il est d'ailleurs à craindre que l'entièreté du mandat ne s'achève dans cette errance qui constitue tout aussi un sacerdoce pour les cadres si ce n'est un calvaire.

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

D'autres dossiers seront soumis à votre attention, tel celui de la réforme du dispositif de surveillance multilatérale. Il s'agit d'instaurer des indicateurs qui garantissent l'établissement de diagnostics macroéconomiques plus sûrs tout en redonnant du poids politique à l'exercice de la surveillance multilatérale. Il est ainsi préconisé, entre autres, la réforme des critères et des indicateurs de surveillance et le renforcement du cadre institutionnel.

De même, les grandes orientations des politiques économiques pour 2016, l'épineuse question de la libre circulation des personnes dans l'espace CEMAC, l'assistance technique à la finalisation du Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) mais aussi l'état d'avancement des travaux d'audit des comptes et du suivi de la gouvernance des structures de la Communauté sont autant de sujets qui solliciteront votre attention.

Je suis d'avance convaincu que par la force de nos échanges, par le pragmatisme constant qui marque d'ordinaire les travaux du Conseil des

Ministres, les présentes assises apporteront leur valeur ajoutée à la dynamique communautaire de la sous-région.

Vive la coopération sous régionale !

Vive l'intégration Africaine !

Je vous remercie.